



Nations Unies

Mlle MacDonald s'entretient avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim.

combattre ces violations: l'opinion publique internationale le réclame à grands cris. A moins que nous ne nous montrions à la hauteur de la situation, notre crédibilité, notre raison d'être, notre utilité et notre existence même seront en péril.

Le deuxième type de droit de la personne dont je veux discuter est le droit des peuples de la Terre à la sécurité physique. Née des cendres de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies est vouée à la résolution pacifique des différends entre nations. Pour bon nombre, c'est à seule fin d'assurer à l'homme le droit de vivre en paix que l'ONU existe.

Là encore, notre dossier n'est guère reluisant. Des pays continuent d'être dressés les uns contre les autres, chaque partie engagée dans le conflit prétendant évidemment être dans son droit. Il peut y avoir de valeureux guerriers, mais il n'y a pas de bonnes guerres. La communauté internationale nous a confié la tâche de freiner cette destruction systématique du plus fondamental de tous les droits de la personne: le droit à la vie. Pourtant, le conflit armé demeure une réalité déplorable des relations internationales...

Le Canada et le contrôle des armes

Il y a aussi, heureusement, des raisons d'espérer. La première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a été une réussite. Pour ceux qui, comme moi, estiment que les arsenaux modernes sont autant une menace à la sécurité des nations que des instruments de protection, cette réunion

a été source d'encouragement. Pourtant, les événements survenus depuis suffiraient à refroidir cet enthousiasme. Ainsi, rivalité et méfiance entravent le nouveau mécanisme de négociations à Genève; les essais nucléaires se poursuivent, en dépit de la haute priorité que la session extraordinaire a accordée à leur interdiction. D'autre part, les préparatifs en vue d'une guerre chimique vont bon train, aucun accord n'a été conclu sur des mesures visant à limiter l'utilisation des armes, cause de souffrances inutiles, et, enfin, les budgets militaires ne cessent de croître.

Néanmoins, il est réconfortant de penser que la communauté internationale reste consciente de l'urgence du problème. Ainsi, dans le communiqué signé à Vienne en juin dernier par les présidents Carter et Brejnev, les deux leaders s'engagent au nom de leurs gouvernements à prendre d'importantes mesures pour limiter et, un jour, éliminer les arsenaux nucléaires et pour mener à bonne fin d'autres négociations sur la limitation des armements et le désarmement.

...Le Canada a particulièrement intérêt à respecter cet engagement, étant le seul pays ayant pour voisins à la fois les États-Unis et l'URSS. Nous ne pourrions en effet échapper à la dévastation d'une guerre nucléaire stratégique et c'est pourquoi nous sommes tout particulièrement préoccupés par cette question.

Notre vif intérêt repose toutefois sur un deuxième motif. Le Canada a fait oeuvre de pionnier dans le développement de la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Notre réacteur nucléaire

CANDU remporte un succès remarquable, tant au Canada qu'à l'étranger, mais nous sommes fermement résolus à ce que cette technologie ne soit pas utilisée à mauvais escient. Nous exigeons des pays qui se portent acquéreurs d'installations ou de matières nucléaires canadiennes qu'ils appliquent des garanties rigoureuses...

...Une sécurité internationale véritable ne se limite pas à la conclusion d'accords sur le contrôle des armements et le désarmement. Avant que ces ententes prennent corps, et à plus forte raison avant qu'elles prennent effet, il doit s'instaurer un climat de confiance, de décence et de justice entre les nations du monde. La confiance doit se bâtir petit à petit entre voisins, entre alliances, et entre puissances nucléaires. Il faut donc laisser aux Nations Unies la possibilité d'élargir ses fonctions d'enquête et de pacification si l'on veut que cette confiance se généralise. Dans les régions où les tensions sont trop fortes, il faut prendre des mesures concrètes pour prévenir les accidents ou les erreurs de calcul...

Voilà tous les espoirs que les peuples de la Terre fondent en nous... Ces espoirs ne doivent pas être déçus.

Approche positive du dialogue Nord-Sud

En conclusion, lorsque nous tirons les leçons du passé et que nous évaluons les défis de l'avenir, il se dégage un fait marquant qui domine tous les autres: l'incapacité singulière de la communauté internationale à résoudre le problème de la pauvreté...

Beaucoup trop d'individus sont encore privés de leur droit d'acquérir suffisamment de biens matériels pour protéger leur santé et conserver leur dignité.

La concrétisation de ce droit humain fondamental est la plus grande tâche qui attend les Nations Unies au cours des 20 prochaines années. Personne ne peut manquer d'en voir l'importance primordiale...

...Je me félicite de l'attention renouvelée que les Nations Unies et leurs organes consacrent à ces problèmes, car là aussi j'ai raison d'espérer. On reconnaît de plus en plus que l'aide au développement ne suppose pas l'imposition à un pays d'une philosophie socio-économique qui lui est étrangère. On comprend de mieux en mieux la véritable nature de la coopération.

Le problème ne sera aucunement réglé par l'établissement d'un quelconque ré-

(suite à la page 8)